


Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

5 crédits	30.0 h	Q2
-----------	--------	----

Enseignants	Lemaire Véronique ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Le contenu du cours est directement lié à la programmation de la saison théâtrale ; toutefois, le titulaire du cours dégage un axe thématique transversal qui fait un lien entre les différents spectacles vus et guide la réflexion tout au long de l'année. Cet axe de réflexion est instauré de manière à conserver la diversité des formes d'expressions théâtrales (classique, contemporain, multimédia, danse-théâtre, performance)
Acquis d'apprentissage	<p>1 Au terme de l'activité, l'étudiant aura acquis les outils de base de l'analyse de la représentation théâtrale et sera capable de développer une analyse autonome et structurée. Cet esprit critique lui permettra de mettre en perspective les connaissances acquises dans les autres cours de sa mineure, de créer des correspondances et résonnances entre ces différentes expériences.</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Sur base des fragments de 3 spectacles non encore vus et projetés sur écran, l'étudiant doit être capable de formuler une micro analyse personnelle de ce qu'il voit en engageant les outils d'analyse utilisés au cours.
Méthodes d'enseignement	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. <ul style="list-style-type: none"> • Le cours se déroule sur 14 séances de 2 h échelonnées sur les 2 quadrimestres (octobre à mai, environ une séance par mois). • Le nombre des spectacles à voir obligatoirement varie entre 10 et 14 spectacles (les spectacles sont programmés à Bruxelles, Namur, Louvain-la-Neuve ou Liège)
Faculté ou entité en charge:	CCR

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Mineure en culture et création	LCUCCR100I	5		
Master [120] en arts du spectacle	THEA2M	5		